22 (n° departement) MAEL PESTIVIEN (commune)

0510

(lieu-dit) (adresse)

GUINGAMP (arrondissement) CALLAC (canton)

(édifice ou ensemble contenant)

CROIX MONUMENTALE (dénomination et titre de l'oeuvre)

CROAZ SIMON A0000 3358

Coordonnées. LAMBERT1 X = 18340 Y = 09180

Cadastre année : section : parcelle :

année : section : parcelle :

Propriété : DE LA COMMUNE

Destination actuelle :

Protection

État de conservation :

Établi en 1968 par

SITUATION: ISOLE

MATERIAUX: 1)GROS OEUVRE: GRANITE

DIMENSIONS: H: 250

REPRESENTATION: SCULPTURE;CHRIST EN CROIX

Croix située sur le talus d'un chemin de terre prenant sur la route Maël- Saint Nicodème et allant vers le village de Kerohou.

- Materiau : granit.

- Double gradin

- Base maçonnée portant une plate-forme moulurée formant corniches

- Socle monolithe, cubique, mouluré en cavet à la partie supérieure.

- Haute croix monolithe (250 cm). Bras courts placés très haut. Section hexagonale.

- Christ sculpté en bas-relief sur face Est (position très géométrisée - Facture artisanale).

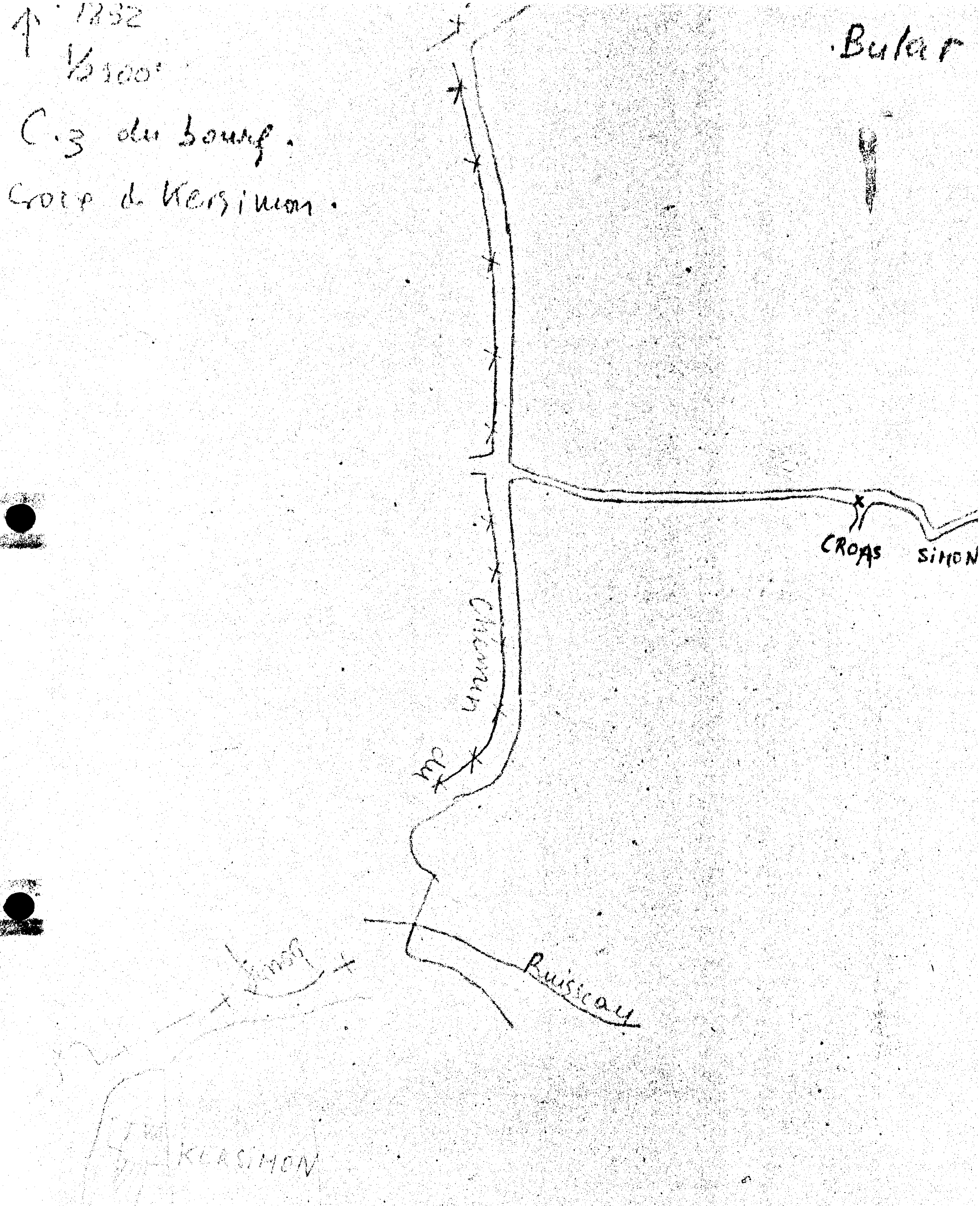
1832
1/2500
C.3 du bourg.
Croix de Kersimon.
Bular
CROAS
SIMON
Chemin du
Ruisseau

TABLE DES ILLUSTRATIONS PHOTOGRAPHIQUES

I - Vue générale 67.22.I72 z

MAEL-PESTIVIEN 22

CROIX près de KERSIMON

Vue générale

Cliché CADIOU

67.22.I72 Z